

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 9 février 2015

Présents :

Franck RAYNAL - Éric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Nathalie MAGNIER - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Fatiha BOUAKKAOUI - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Gladys THIEBAULT - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Laurence MENEZO - Caroline VION - Benoît RAUTUREAU (jusqu'à l'aff DEL n°2015_016) - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Dominique DUMONT - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Samira EL KHADIR - Betty DESPAGNE

Absents ayant donné procuration :

Karine PERES	procuration à	Patricia GAU
Jean-Louis HAURIE	procuration à	Dominique DUMONT
Charles ZAITER	procuration à	Dany DEBAULIEU
Benoît RAUTUREAU	procuration à	Benoît GRANGE (à partir de l'aff DEL n°2015_016)

Secrétaire de séance : Caroline VION

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 15 décembre 2014

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2015_001 : Schéma de mutualisation métropolitain - avis de la Commune

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation métropolitain.

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER.

Contre : M. SARRAT

aff n°DEL2015_002 : Marché d'assurance "Dommages aux biens et risques annexes" - avenant n°2

Le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°2 au marché N°11088A conclu avec la SMACL formalisant l'extension de ces garanties pour le refuge périurbain « Le Tronc creux » et pour du matériel d'éclairage et de sonorisation loué,
- autorise Monsieur le Maire à signer le présent avenant et à procéder au profit de la SMACL au règlement de la somme de 1 270,96 € TTC

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_003 : Fixation des tarifs d'occupation de locaux communaux par les associations culturelles

Le Conseil Municipal :

- approuve les redevances d'occupation des locaux communaux par les associations culturelles telles que définies :
 - Centre Averroès, maisons de quartiers : 50 € / demie-journée – 100 €/jour
 - COSEC : 200 € (de 2 à 6 heures) – 310 € (+ de 6 heures) – 500 € (week-end)
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_004 : Protocole d'accord transactionnel avec la Société Française de Radiotéléphone (SFR)

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du protocole d'accord transactionnel entre la commune de Pessac et la Société Française de Radiotéléphone (SFR), SA située 42, avenue de Friedland (75008 Paris), ayant pour objet le versement par la commune de Pessac de la somme de 20 805,90 € TTC et la prise en charge par SFR, sous forme d'avoir, d'une somme de 28 763,80 € TTC.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_005 : Élections départementales des 22 et 29 mars 2015 - Convention avec la Préfecture de la Gironde pour l'organisation des travaux de la commission de propagande

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention d'organisation des travaux de la commission de propagande entre la Ville et les services de l'État,
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_006 : Délégations de Service Public - Rapports annuels des Délégués

Le Conseil Municipal prend acte des rapports annuels de Délégation de l'ASC Beaudésert pour la gestion de la Ferme équestre de Romainville (exercice 2013), de la SEM Agir pour la gestion de la Cuisine centrale (exercice 2012/2013) et du Stade nautique (exercices 2012/2013 et 2013/2014), de la Société ANSAMBLE pour la gestion de la restauration collective de la Commune (exercice 2013/2014) et du rapport d'activité de la Régie Municipale des Transports annexés à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER, SARRAT.

aff n°DEL2015_007 : Partenariat de formation professionnelle territorialisée entre la Délégation régionale Aquitaine du CNFPT, la Ville de Pessac et le Centre Communal d'Action Sociale - Avenant

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant au Partenariat de formation professionnelle territorialisée entre le CNFPT, la Ville de Pessac et le CCAS,
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_008 : Régime indemnitaire - Versement de l'indemnité d'exercice des missions pour les agents de catégorie C de la Mairie de Pessac

Le Conseil Municipal approuve l'attribution de l'indemnité d'exercice des missions de préfecture aux agents occupant un poste classé en niveau hiérarchique 1 (agents de catégorie C sans fonction d'encadrement),

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_009 : Exercice 2015 - Répartition n°2 des crédits de subventions

Le Conseil Municipal procède à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Ne prennent pas part au vote : Mmes TRAUTMANN, DULAURENS, GAU, MONLUN, PAVONE, BOUAKKAOUI, THIEBAULT, LOUNICI, VION, PERES, LAFARIE, JUILLARD, DEBAULIEU, DUMONT, TOURNEPICHE, EL KHADIR et MM. BENEYTOU, LANDREAU, MAGES, SZTARK, YAHMDI, MARI, GRANGE, BERTHOMIEUX, BOLZEC, BOSCH, DESPLAT, BROUSSARD, RAUTUREAU, MARROT, SARRAT, HAURIE, ZAITER.

aff n°DEL2015_010 : Fournitures d'articles électriques 2015/2017 - Attribution des marchés

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés comme suit :

- lot n°1 – Accessoires, câbles et protections attribué à REXEL PESSAC, parc industriel Bersol, 14 avenue Gustave Eiffel, 33600 PESSAC pour un montant minimum de 11 250,00 € H.T., maximum de 45 000,00 € H.T. pour la période initiale. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.
- lot n°2 – Appareillages électriques attribué à AUSCHITZKY Sas, 4 rue de Fieusal, CS 70063, 33523 BRUGES CEDEX pour un montant minimum de 12 500,00 € H.T., maximum de 50 000,00 € H.T. pour la période initiale. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_011 : Dotation aux policiers municipaux de gilets tactiques de protection individuelle - Demande de subvention

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions nécessaires à la dotation de gilets tactiques de protection individuelle pour les agents de la police municipale auprès des différents fonds et organismes de l'État,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires cette dotation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_012 : Création du Conseil Économique Social Environnemental Local de Pessac

Le Conseil Municipal :

- approuve la création du Conseil Économique Social Environnemental Local de Pessac,
- autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel à candidatures auprès des habitants-usagers de Pessac
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER, SARRAT.

aff n°DEL2015_013 : Élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Bordeaux Métropole - Débat sur les orientations

Le Conseil Municipal prend acte du débat effectué suite à la présentation des orientations du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Bordeaux Métropole.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_014 : Avenant de transfert à Bordeaux Métropole relatif à la concession pour le service public de la distribution de Gaz et Convention de cession d'actions à Bordeaux Métropole

Le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'avenant n°2 à la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz et la convention de cession d'actions de la SAEM Régaz-Bordeaux,
- autorise Monsieur le Maire à les signer,
- autorise Monsieur le Maire à notifier le projet de cession à la Présidente du Conseil d'Administration de la SAEM Régaz-Bordeaux en vue de l'agrément de Bordeaux Métropole en tant que nouvel actionnaire et donner mandat au représentant de la Ville pour agréer ladite cession,

La délibération est adoptée à la majorité.

Abstention : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER.

Contre : M. SARRAT

aff n°DEL2015_015 : Avenant de transfert à Bordeaux Métropole relatif à la concession pour le service public de la distribution d'électricité

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de l'avenant n°1 à la convention de concession pour le service public de la distribution d'électricité,
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : M^{me} CURVALE.

aff n°DEL2015_016 : Allée Radio - Enfouissement des réseaux téléphoniques - Convention avec Orange

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention jointe et le plan de financement.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Orange correspondant aux travaux

d'enfouissement des réseaux aériens de téléphonie Allée Radio.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_017 : Demande d'intégration d'une portion de la rue Brunet dans le domaine public de la Métropole

Le Conseil Municipal autorise la cession à titre gratuit en pleine propriété à Bordeaux Métropole de la portion de la rue Brunet comprise entre l'allée de la Pinède et la rue de la Prairie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_018 : Dénomination de pont - Pont Julien Ducourt

Le Conseil Municipal décide de dénommer le pont : Pont Julien DUCOURT

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_019 : Droit de préférence - Acquisition d'un terrain boisé - rue Brunet

Le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition du terrain cadastré section IN n°187 aux conditions mentionnées auprès de la société « JARDINS LOUIS LOUIS » ou de toute personne physique ou morale qui lui serait substituée
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à venir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_020 : Résidence Le Menhir - Acquisition d'une bande de terrain en vue de son incorporation dans le domaine public communal

Le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition à titre gratuit du terrain cadastré section KC n°248 auprès du Syndicat des copropriétaires de la résidence Le Menhir aux conditions mentionnées,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_021 : Lotissement Concordia - Acquisition d'une bande de terrain en vue de son incorporation dans le domaine public communal

Le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition à titre gratuit du terrain cadastré section CI n°319 auprès de l'Association Syndicale Libre du lotissement Concordia aux conditions mentionnées,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_022 : Lotissement "Les Hameaux de l'Alouette I" - Acquisition de parcelles en vue de leur incorporation dans le domaine public communal

Le Conseil Municipal :

- approuve l'acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées KK n°96 et KK n°95 et KK n°111 auprès de l'ASL du Lotissement « Les Hameaux de l'Alouette I » aux conditions mentionnées,

- autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_023 : Centre Commercial de Saige - Renouvellement de la convention de mise à disposition de locaux au profit de la Poste

Le Conseil Municipal :

- approuve le renouvellement de la convention de mise à disposition avec la Poste pour les locaux situés au sein du bâtiment A du Centre commercial de Saige aux conditions mentionnées,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_024 : Pôle Technique de Magonty - Résiliation des marchés

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à résilier les marchés de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique, de coordination sécurité et protection de la santé et d'assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée en développement durable, pour motif d'intérêt général,
- autorise Monsieur le Maire à verser des indemnités de résiliation, en conformité aux dispositions contractuelles,

La délibération est adoptée à la majorité.

Contre : M^{mes} DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, EL KHADIR, DESPAGNE et MM. DUBOS, DESPUJOLS, HAURIE, ZAITER, SARRAT.

aff n°DEL2015_025 : Séjours vacances - Tarification été 2015

Le Conseil Municipal :

- approuve les tarifs proposés et leurs conditions d'applications,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant la participation d'organismes extérieurs au financement de ces séjours.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_026 : Réalisation de la 18ème édition du Festival Vibrations Urbaines

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à solliciter les partenariats, aides et subventions auprès des différents partenaires institutionnels et privés,
- autorise Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions à intervenir permettant la bonne réalisation de cette édition.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_027 : Interventions des équipes municipales d'animation dans les établissements scolaires de la Ville

Le Conseil Municipal :

- approuve les conventions encadrant les interventions au collège de l'Alouette et au collège Noès,
- autorise Monsieur le Maire à les signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_028 : Convention annuelle d'objectifs entre la Ville de Pessac et l'Espace Musical de Pessac (EMP)

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention d'objectifs avec ladite association portant sur l'année 2015,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_029 : Convention annuelle d'objectifs entre la Ville de Pessac et l'école de Musique de Verthamon Haut-Brion

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention d'objectifs avec ladite association portant sur l'année 2015,
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_030 : Convention de partenariat entre le lycée Pape Clément et la Ville de Pessac

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention de partenariat entre le lycée Pape Clément et la Ville,
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_031 : Droits de place - Marché Africain 2015

Le Conseil Municipal :

- fixe pour les commerçants professionnels, le tarif forfaitaire des droits de place à 70 € (soixante-dix euros),
- attribue à titre gracieux des emplacements aux associations humanitaires et culturelles menant des actions en direction de l'Afrique,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_032 : Partenariat avec l'association ACT (Accompagner, Conduire, Transmettre)

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention de partenariat avec l'association Accompagner Conduire Transmettre,
- autorise Monsieur le Maire à le signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_033 : Convention avec l'Association "Nos quartiers ont des talents" (NQT)

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention d'engagement avec l'association « Nos Quartiers ont des Talents »,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,
- approuve le versement d'une cotisation annuelle d'un montant de 5 382 €,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2015_034 : Protocole d'accord PLIE des Sources du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019 - Attribution de subvention

Le Conseil Municipal :

- approuve le protocole d'accord 2015/2019 de mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi des Sources mis en œuvre au 1^{er} janvier 2015,
- approuve l'attribution de la subvention,
- autorise Monsieur le Maire à signer le document précité et les avenants se rapportant à ce projet,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 22h50.